

Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

Robert CANTON



Programmes de prises en charge et de suivi : mesures de leur efficacité. Aperçu de quelques expériences étrangères

Professeur Rob CANTON

Professeur de « Community and criminal justice » à l'Université de Montfort (Royaume-Uni), expert auprès du Conseil de l'Europe



Conférence de consensus sur la prévention de la récidive



Les buts de la probation

- Est-ce que la probation fournit des "alternatives" pour réduire la population carcérale?
- Oui mais dans une certaine mesure
- Est-ce que la probation réduit la récidive?
- Les programmes basés sur les principes RNR* paraissent plus efficaces, mais ne fonctionnent que dans des conditions optimales – Ils ne garantissent pas la désistance
- Relations influent sur la désistance

* note SAEI: Risk, Need, Responsiveness - Risques, besoins, réactivité)





Les pratiques efficaces en Europe

- Les programmes basés sur le RNR sont largement utilisés en Europe, mais rarement évalués
- Résultats européens sont similaires aux résultats nord-américains
- Nous devons non seulement savoir <u>si un</u> programme fonctionne, mais également <u>comment</u> il fonctionne
- Les programmes doivent être mis en œuvre correctement et leur succès dépend de beaucoup de facteurs





Règles européennes de probation (REP)

- Appliquer la Convention aux individus supervisés par un service de probation - Se focaliser sur les droits
- Couvrir non seulement les pratiques effectives, mais aussi l'organisation, la responsabilité, les ressources, la recherche – le contexte général
- Couvrir les pratiques effectives en termes généraux
- Insister sur les relations
- Inclusion sociale cas de management
- Importance de la recherche





Mise en œuvre et impact des REP

- Certains pays s'en sont très peu servis voire pas du tout
- Certains les ont utilisées pour évaluer leurs pratiques et politiques
- Certains pays ont utilisé les REP pour concevoir/développer leur système de probation
- Les REP rappellent que les droits de l'Homme sont au moins aussi importants que "l'efficacité"





Politiques et pratiques de transfert

- Le cadre juridique
- Les institutions judiciaires, les pratiques
- Le coût
- Les politiques sociales
- Traditions et cultures nationales

Les pays peuvent et doivent apprendre les uns des autres, mais on ne peut postuler que « ce qui marche » dans un pays marchera dans un autre





Evaluer la probation

- Nouvelles condamnations, mais également leur nombre, gravité et fréquence
- Objectifs intermédiaires travailler sur les difficultés à l'origine des infractions (ex: réduire la consommation de drogues)
- "l'avis de l'usager" qualité de la supervision
- Tout travail de probation n'a pas vocation à réduire le nombre de nouvelle condamnation et une série d'outils est nécessaire pour l'évaluation

